



# *Serment de Jumelage*

*Le 22 juillet 2017*

**E**n notre qualité de Maires et de Conseillers Municipaux librement élus des Villes de L'HÔPITAL (Moselle) et LUSIGNAN (Vienne), nous avons décidé à l'unanimité la signature du présent serment de jumelage.

**N**ous souhaitons en effet pérenniser le souvenir de l'exode de 1939 durant lequel de nombreux habitants de L'Hôpital ont été évacués dans la Vienne. Ils furent accueillis à Lusignan le 6 septembre au soir, après 3 jours et 3 nuits d'un terrible voyage. Les Municipalités de L'HÔPITAL et de LUSIGNAN veulent marquer par ce serment leur reconnaissance envers la population de Lusignan qui, dans des conditions matérielles difficiles, a su réserver le meilleur accueil à leurs hôtes de L'Hôpital dont l'exil était fait d'abandon et de grande inquiétude.

**D**e nombreux liens d'amitié ont ainsi été noués et 78 ans après les évènements, nos communes

## *Prennent l'engagement solennel*

- \* d'entretenir et développer des relations dans tous les domaines,*
- \* de cultiver, pour les jeunes générations, la mémoire des hommes et des femmes qui se sont battus pour notre liberté,*
- \* de conjuguer tous nos efforts afin que ce partenariat contribue à faire vivre notre histoire commune et à développer les liens d'amitié qui ont commencé le 6 septembre 1939,*

***Dans une France et une Union Européenne de liberté, de justice et de paix***

*Lusignan, le 22 juillet 2017*

*Gilbert WEBER  
Maire de L'HÔPITAL*

*René GIBAULT  
Maire de LUSIGNAN*